

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
**« PROLONGATION PLUTÔT QUE SANCTIONS », DEMANDE
LE CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES**

Montréal, le 15 juin 2020 – Le Premier Ministre du Canada Justin Trudeau a affirmé aujourd’hui que son gouvernement considérerait prolonger la Prestation canadienne d’urgence (PCU).

« Voilà enfin une perspective qui semble rassurante », a déclaré Pierre Céré, porte-parole du Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC). « On le répète, la PCU doit être prolongée, ça doit être la priorité, nous avons hâte de voir les détails », a déclaré Pierre Céré, porte-parole du Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC).

« Plutôt que d’essayer de faire adopter son projet de loi C-17, le gouvernement devrait rapidement rassurer ces dizaines de milliers de travailleurs et travailleuses qui seront bientôt sans revenu », a continué Pierre Céré.

Les travailleurs et travailleuses autonomes, des secteurs culturels entre autres, et ceux et celles des industries saisonnières sont particulièrement vulnérables, mais plus largement, il y a encore plusieurs travailleurs et travailleuses de différents secteurs qui sont sans emploi. Les taux de chômage atteignent des sommets.

Le Conseil national des chômeurs et chômeuses demeure également inquiet au sujet des exclusions et pénalités pour refus de revenir au travail alors qu’il était “raisonnable” de le faire, ou bien le refus d’une offre d’emploi “raisonnable”. « Qui jugera du caractère “raisonnable” ? On se pose encore la question », a conclu Pierre Céré.

Rappelons que le CNC a mis en ligne une section spéciale de son site web d’informations sur les arrêts de travail, l’assurance-emploi et les programmes spéciaux, dont la Prestation canadienne d’urgence (PCU) : www.lecnc.com/covid-19-coronavirus

-30-

Source :

Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

Informations :

Pierre Céré, porte-parole, cell. : 514-606-4074

Courriel : cnc@lecnc.com